

COLLÈGES

MEMBRES HONORAIRES

Membres ayant rendus de nombreux services à l'organisation,
titre honorifique sur décision du bureau

(gratuit)

sans droit de vote

MEMBRES CERTIFIÉS

Chiffre d'affaire supérieur à 72 600€

MEMBRES DU CONSEIL

Le bureau

MEMBRES CADETS

Chiffre d'affaire inférieur à 72 600€

sans droit de vote

MEMBRES ACADÉMIQUES

Tels que des centres de formation, écoles de broderie, écoles d'art...

(gratuit)

PRÉTENDANTS

Membres en attente d'anoblissement

